

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2016
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : CHOMIENNE Jacques

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 27 JUIN 2016

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 27 juin 2016.

SEM : Compétence assainissement : Approbation convention coopération contractuelle pour la gestion de l'assainissement

Suite à la période transitoire de transformation de la Communauté d'Agglomération de SEM en Communauté Urbaine et aux nouvelles compétences transférées depuis le 1^{er} janvier 2016, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention de coopération contractuelle pour la gestion de l'assainissement.

SEM : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) dans le cadre de l'évaluation statutaire de communauté d'Agglomération à Communauté Urbaine

La CLECT, composé d'un représentant de chaque commune s'est réunie pour examiner les transferts de charges liés au passage de Saint-Etienne Métropole en Communauté Urbaine. Un rapport a été établi afin d'évaluer pour chaque commune le montant total à retenir sur l'attribution de compensation au titre de l'année 2016. Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le rapport de la CLETC.

SEM : DECHETERIE MOBILE : Approbation convention d'occupation d'un terrain

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention d'occupation d'un terrain pour la déchèterie mobile, sis à Doizieux, cadastré AB 73, impasse du Dorlay. Cette occupation est délivrée à titre gratuit.

Frais de déplacement de Mr Nicolas DESFONTAINES

Monsieur Nicolas DESFONTAINES est recruté en tant que stagiaire pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune. Dans le cadre de ses missions, il a utilisé son véhicule personnel pour assister à une réunion à Grenoble. Le conseil municipal accepte de lui verser une indemnité kilométrique d'un montant de 46.65 € basé sur le nombre de kilomètres effectué et ajouté des frais de péage.

Maintenance informatique de la Mairie : Approbation devis

La Mairie de Doizieux n'a plus de prestataire concernant la maintenance de l'informatique au sein de la mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de l'entreprise ADIVA-SI dont le siège social est à Lorette, pour un montant annuel de 1 646 € TTC ajouté la première année d'un montant de 1 188 € TTC pour la mise en route du service. Cette proposition porte sur une durée de 2 ans renouvelable tacitement d'année en année.

Renouvellement de l'adhésion à la solution de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité proposée par le Département de la Loire

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention de partenariat proposée par le Département de la Loire pour la solution de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

NOUVELLE ECOLE : Approbation de l'Avant-Projet Détaillé Demande de subvention

Suite à la désignation du cabinet d'architectes Atelier 3A BOUJOT et VENARD pour la maîtrise d'œuvre concernant le projet de la nouvelle école dans l'ancien bâtiment industriel, ce dernier nous a fait parvenir l'Avant-Projet Détaillé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'Avant-Projet Détaillé pour un montant estimé à 1 350 200 € HT. Sollicite la subvention auprès du Département de la Loire au titre de la ligne COCA.

NOUVELLE ECOLE : Demande de Subvention au titre de la réserve parlementaire

Suite à l'approbation de l'Avant-Projet Détaillé pour un coût de 1 520 710 € HT (honoraires compris), le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Sénateur de la Loire, au titre de la réserve parlementaire d'un montant de 30 000 €.

PROJET EOLIEN : Indemnité compensatrice d'une perte de valeur d'avenir d'une plantation

Suite à l'acceptation de l'entreprise ABOWIND pour le projet éolien sur la commune de Doizieux, et pour mener à bien ce projet, un mât de mesure de vent est nécessaire sur la parcelle. La société ABOWIND a demandé à l'ONF de réaliser une estimation de la perte de valeur d'avenir de la plantation de douglas et de pins laricio d'une surface d'environ 2600 m². Le conseil municipal à l'unanimité, accepte l'indemnité compensatrice d'une perte de valeur d'avenir d'un montant de 2 000 € estimé par l'ONF.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- rappelle aux membres du conseil municipal la cérémonie Dakota à 10 h 30 samedi 10 septembre à la Jasserie.
- fait part que des réunions seront fixés pour présenter l'APD de la nouvelle école aux enseignants, personnel travaillant dans les locaux ainsi que pour étudier le mode de chauffage de ce futur projet.
- fait le compte rendu du photo Treck et informe de l'accueil de l'exposition itinérante.
- fait part d'un courrier de Mr CHOMIENNE Didier concernant un problème de poubelle chemin du Breuil. Une réunion est fixée avec la commission urbanisme le samedi 17 septembre à 11 heures sur place pour trouver une solution au problème posé.
- fait part d'une demande de Mr COTE de faire pâturer ses moutons dans une parcelle au lieu-dit le Petit Collet. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.
- informe que Mr ROCHEBLOINE a fait parvenir un DVD de la fête traditionnelle de Hrinová, commune de Slovaquie, avec laquelle la commune de Doizieux est en contact pour un éventuel jumelage. Merci de le faire circuler aux membres du conseil ainsi qu'à l'association Amis de Doizieux et Epi de Blé.
- fait le compte-rendu du vide grenier du 28 août, et informe que beaucoup de choses ont été vendus dans le Restaurant de la Place. Elle remercie les membres du CCAS pour leur investissement pour de cette journée.
- informe que la boîte à livres à Saint-Just est en fonctionnement, et concernant celle de Doizieux, c'est Mr JUGE René qui est en train de la décorer, celle-ci pourra être posée dès que la décoration sera terminée car Orange procède à l'enlèvement de la cabine téléphonique demain jeudi 1^{er} septembre.
- fait le compte rendu de l'éco-pâturage qui présente un bilan positif pour la commune.
- fait le compte-rendu des scouts présents sur la commune au mois juillet 2016.
- fait le compte rendu des petites scènes de l'été qui ont eu lieu le 4 août.
- informe des journées européennes sur le thème « Maroc et désert blanc », organisées dans la Tour de Doizieux le dimanche 18 septembre de 14 h à 18 h et l'exposition restera en place jusqu'au retour de transhumance prévu le dimanche 2 octobre.
- informe d'une représentation par Bertrand Chollat-Namy : Epicerie Poétique le samedi 8 octobre à la salle polyvalente
- informe de la fête de la courge et des épouvantails le dimanche 30 octobre.
- remercie les personnes présentes pour l'arrachage de l'ambrosie.